

Réf: Dossier 283870

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEYSSMA SERVICES SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9
EME TRANCHE A 1 METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEYSSMA SERVICES SARL »

Objet : CONSULTANCE EN TELECOMMUNICATION,
SERVICE ABONNEMENT ET RÉABONNEMENT
CANAL+,
SERVICE TRANSFERT D'ARGENT , PRESTATIONS
DE DIVERSES .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9
EME TRANCHE A 1 METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Dirigeant(s) M AGBATOU YAPI RODRIGUE PATERNE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00481 du 02/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05776/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

